

DIPLOME D'UNIVERSITE

« Fondamentaux de l'architecture »

Objectifs et compétences développées

- Comprendre les enjeux de base autour de la conception architecturale et ce qui la différencie de la construction. Trouver les sources dans ce domaine. Raisonner la relation construction /habitat/ habité/ architecture.
- Connaître les techniques de base de l'architecture, les logiciels disponibles sur le marché polynésien, les fondamentaux de résistance des matériaux (RDM), savoir ou se former sur ce sujet, comprendre l'importance cruciale des notions de cout global et de confort.
- Maîtriser le fonctionnement des agences d'architecture, le contexte des métiers du bâtiment en Polynésie française, savoir s'y intégrer et s'y former. Savoir collaborer avec les différents métiers de la filière.
- Connaître les filières de formation du territoire autour de la conception architecturale, savoir y mener son projet professionnel de formation.

Public et conditions d'accès

Ce diplôme s'adresse à tout public ayant une formation en Génie Civil orientée Bâtiment ou s'y destinant. Il est particulièrement destiné aux professionnels exerçant dans les secteurs d'activités suivants : dessinateurs, projeteurs, architectes, ingénieurs, personnels techniques des collectivités et maîtres d'ouvrages publics... afin de parfaire leur connaissance du domaine. Il s'adresse également aux bacheliers se destinant à suivre des études d'architecture ou souhaitant préparer des concours d'entrée aux écoles d'architecture.

Organisation pédagogique

Cours du soir par sessions de 4h30 de 15h à 19h30 du lundi au vendredi.

Cursus

UE 1 - Introduction à l' Architecture (39 heures)

- Introduction à l'Histoire de l'architecture
- Résonances de l'art et de l'architecture
- Introduction à la conception de l'espace
- Introduction à « l'habité » en architecture
- Introduction à la sociologie en architecture
- Architecture, pérennité et paysage

UE 2 - Techniques de l'architecte (64,50 heures)

- Rappels des notions de description de l'architecture
- Techniques de Relevé de l'existant, initiation au métré de travaux
- Initiation à la résistance des matériaux (RDM)
- Logiciels d'architecture
- Confort dans l'architecture
- Particularisme Insulaire Tropical et Humide

UE 3 - Organisation de la profession (16,50 heures)

- L'organisation du travail au sein des agences d'architecture, d'urbanisme, les Bureaux d'études techniques et les bureaux de contrôle
- Les acteurs du marché de la construction
- Contexte Polynésien des formations aux métiers de la conception et du suivi d'exécution du bâtiment

Durée

120 heures

Validation

Contrôle continu : 1 évaluation de 3h par UE pour les UE1 et UE2 et 1,5h pour l'UE3.

Frais de formation

Prestation complète (les 3 UE) donnant droit à la délivrance du diplôme d'université :

Non salariés (hors patentés) : 98.000 F CFP, salariés et patentés : 150.000 F CFP

➤ **EQUIPE PEDAGOGIQUE**

Responsable pédagogique

LUCAS Franck

Maître de conférences en génie civil et génie des procédés

Intervenants

AMBERT Mathieu,

CHAUVIN David, CHALON

Eric, PORTIER Bertrand

Architectes DPLG

DAVID Pierre

Professeur en architecture

MOUSSAOUI Djemal

Professeur en génie civil, construction et économie du bâtiment

➤ **CALENDRIER**

**Formation ouverte
pour un minimum de
15 inscrits**

(5 non salariés + 10 salariés
et/ou patentés)

➤ **LIEU DE FORMATION**

**Campus d'Outumaoro
Université
de la
Polynésie française**